



 La Fondation
du droit
de l'Ontario
Améliorer l'accès à la justice

Rester en contact



— RAPPORT ANNUEL 2020 —

Sommaire

Messages de la présidente et du chef
de la direction / 4

Gouvernance et personnel / 8

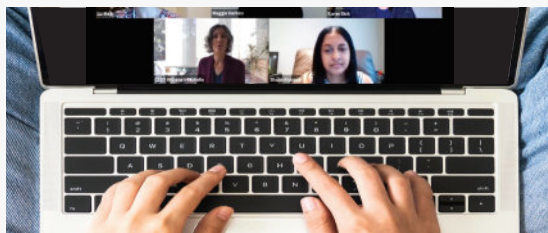
Le Conseil des Sages nommé
récipiendaire du prix Guthrie 2020 / 12

Subventions accordées en 2020 / 16

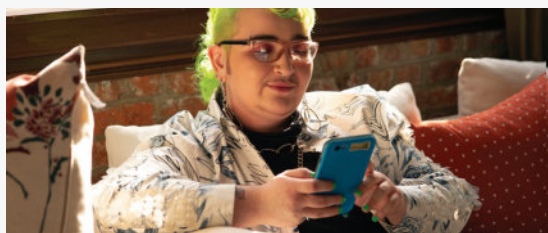
Fonds d'aide aux recours collectifs / 34

Points saillants sur le plan financiers / 43

Faits saillants



Un rôle et un auditoire élargis pour la
formation sur le droit substantiel / 10



S'élargir pour servir les communautés
LGBTQ2S partout en Ontario / 14



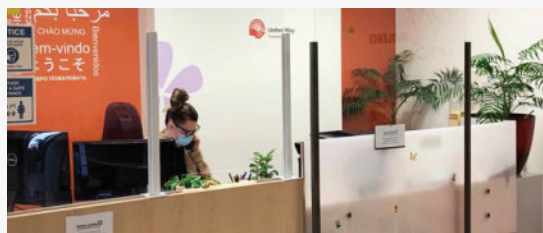
Alimenter l'aide juridique destinée aux
collectivités rurales et éloignées / 18



Bourses pour fournir des renseignements
juridiques à la population / 22



Renforcement des capacités en matière
d'aide juridique communautaire / 28



S'adapter pour répondre aux besoins
juridiques urgents des femmes / 32

Notre vision

Placer les gens au cœur de la justice.

Notre mission

Grâce à des subventions et à de nombreuses collaborations, nous investissons dans les connaissances et les services qui aident les gens à comprendre la loi et à l'utiliser pour améliorer leur vie.

Améliorer l'accès à la justice

Établie par une loi en 1974, la Fondation du droit de l'Ontario est la seule fondation de la province ayant pour mission d'élargir l'accès à la justice.

Chaque année, la Fondation du droit de l'Ontario verse des millions de dollars à de nombreux titulaires de subvention soigneusement choisis. Grâce au travail des titulaires de subvention et aux fonds versés à Aide juridique Ontario, la Fondation s'acquitte de son mandat de promouvoir l'accès à la justice dans la province.





Messages de la présidente et du chef de la direction

Message de la présidente

Au début de 2020, la Fondation du droit de l'Ontario se trouvait dans une situation enviable. Nous avons des recettes record et nous étions en train de préparer plusieurs nouvelles initiatives d'octroi de subventions prometteuses. Trois mois plus tard, tout a changé.

À la mi-mars, la pandémie de COVID-19 avait brusquement interrompu non seulement notre travail, mais aussi nos vies et notre quotidien. La pandémie ne nous a pas tous touchés de la même façon. L'impact de la pandémie sur la santé, le logement et l'emploi a marginalisé davantage bon nombre des personnes qui reçoivent des services de nos titulaires de subventions, en plus d'empirer leur situation.

Pour ce qui est de la Fondation en particulier, nos recettes projetées ont chuté de 45 %, en raison de taux d'intérêt considérablement moins élevés. Comme tant d'autres, nous avons été obligés de faire une pause et de réévaluer notre position et nos plans. Nos administrateurs et administratrices et notre équipe de direction ont travaillé rapidement et de manière décisive pour se repositionner et, point très important, pour rassurer nos titulaires de subventions en leur disant que nous pourrions honorer les ententes de financement conclues avec eux.

En 2020, nous avons également modifié notre stratégie de placement. Nous avons mené à bien un processus exhaustif, entamé l'année

précédente, pour optimiser nos placements grâce à une politique de placement mise à jour et de nouveaux directeurs et directrices des placements. Une telle mesure est toujours essentielle, mais elle l'est encore plus en ces temps de grands bouleversements et d'incertitude financière.

Enfin, cette année, il y a aussi eu d'importants changements au niveau de la direction. Nous avons été ravis d'accueillir Lisa Cirillo comme chef de la direction, ainsi qu'Étienne Esquega, notre plus récent administrateur. Nous avons malheureusement dû faire nos adieux à Tanya Lee, chef de la direction sortant, Gina Papageorgiou, avocate, et Isfahan Merali, administratrice.

Comme pour tout le monde, notre année 2020 ne s'est pas déroulée comme prévu. Heureusement, la gestion financière prudente et les décisions opérationnelles éclairées de la Fondation nous ont permis de repenser notre octroi de subventions et de respecter nos engagements envers les centaines de titulaires de subventions qui comptent sur nous et les millions d'Ontariens et d'Ontariennes qui méritent un meilleur accès à la justice.



Linda Rothstein

Présidente de la Fondation du droit de l'Ontario



Linda
Rothstein,
Présidente



Messages du chef de la direction

La pandémie de COVID-19 a profondément bouleversé la vie telle que nous la connaissons partout dans le monde. Elle nous a plongés dans une récession mondiale, a mis à nu les lignes de faille socioéconomiques et continue à présenter un risque important pour la santé et la sécurité. Nous nous rappellerons aussi de 2020 comme étant l'année au cours de laquelle les questions urgentes et pressantes de l'équité raciale et de la discrimination systémique sont devenues des sujets de conversation à l'échelle mondiale.

Mais par ailleurs, en nous obligeant à repenser tous les aspects de la façon dont nous travaillons et vivons, en faisant entrer le système juridique dans l'ère moderne et en nous montrant chaque jour que nous sommes plus forts ensemble, les événements de 2020 ont aussi apporté plusieurs changements positifs et attendus depuis longtemps. Peut-être plus que toute autre chose, ils ont renforcé notre humanité collective et le pouvoir des connexions.

Sur une note personnelle, l'année m'a permis de me joindre à la Fondation du droit de l'Ontario. Le milieu d'une pandémie mondiale est loin d'être le moment idéal d'assumer un nouveau rôle, mais grâce au pouvoir de la vidéoconférence, je suis arrivée à connaître l'équipe, et vice versa. Ma transition sans heurt est attribuable à un personnel extrêmement capable, à des administrateurs et administratrices profondément dévoués et à la communauté de titulaires de subventions très engagée de la Fondation.

Malgré la chute précipitée des recettes de la Fondation, celle-ci a pu, grâce à une gouvernance

prudente, maintenir ses engagements en matière de subventions et lancer six nouveaux appels de demandes. Certains appels, comme le deuxième appel de demandes de subventions Mesurer l'impact et le progrès et l'appel dans le cadre de la phase II du projet Connecter les régions rurales, nous ont permis d'investir davantage dans des initiatives précédemment financées. D'autres appels, comme l'appel dans le cadre du programme de subventions directes, portaient sur des questions juridiques urgentes, notamment le racisme contre les noirs en milieu de travail et les logements décentes pour les travailleurs et travailleuses migrants. Si l'on compte aussi les fonds versés à Aide juridique Ontario, la Fondation a investi 56,3 millions de dollars pour améliorer l'accès à la justice en Ontario en 2020.

2020 a été une année de changements, de défis et de connexions. Au nom de la Fondation, j'aimerais remercier de tout cœur tous nos partenaires communautaires. Votre engagement, votre intégrité et votre ténacité sont source d'inspiration. Nous avons hâte de continuer de travailler avec vous, tandis que des jours meilleurs se profilent à l'horizon.

Lisa Cirillo

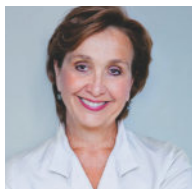
Chef de la direction de la Fondation du droit de l'Ontario



Lisa
Cirillo,
Chef de la
direction

Conseil d'administration

La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau du Haut-Canada et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



Linda R. Rothstein, Présidente

Avocate associée, Paliare Roland Rosenberg Rothstein LLP



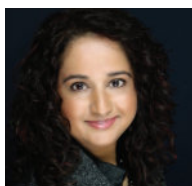
Paul M. Cooper

Avocat associé, COOP-legal.com



Etienne Esquega

(en date de septembre 2020)
Avocat principal, Esquega Law Office



Isfahan Merali

(jusqu'en août 2020)
Avocat-conseil, Commission du consentement et de la capacité



Stephen Rhodes

Sous-ministre, ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines



Stephen Thiele

Avocat associé et Directeur de la recherche juridique, Gardiner Roberts LLP

Personnel

Tanya Lee (jusqu'en août 2020)
Chef de la direction

Lisa Cirillo (en date de septembre 2020)
Chef de la direction

Tracy Au
Coordinatrice de programme

Sharnette Beckett
Assistante de bureau

Nancy Caetano
Adjointe administrative principale

Alida DeLorenzi
Responsable des subventions

Remissa Hirji
Assistante juridique,
Comité des recours collectifs

David Kinsman
Responsable des subventions

Marlene Law
Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark
Directrice, Finance stratégique et
administration

Nathalie Noël
Spécialiste de la communication

Lili Pach
Responsable des subventions

Gina Papageorgiou (jusqu'en mai 2020)
Avocate, Comité des recours collectifs

Linda Patki (jusqu'en août 2020)
Adjointe juridique, Comité des recours collectifs

Patricia Santana (en date de septembre 2020)
Adjointe administrative principale, Comité des
recours collectifs

Tiffany Smith
Responsable des subventions

Arta Tafaj
Coordonnatrice principale à l'administration

Helen Tewolde
Directrice des politiques et programmes

Les administrateurs et administratrices
et le personnel lors de la célébration
des fêtes 2020



Un rôle et un auditoire élargis pour la formation sur le droit substantiel



CLEO Connect, un programme d'Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO), offre une formation, des outils, des ressources et des liens qui aident les travailleurs et travailleuses communautaires à aider leurs clients et clientes ayant des problèmes juridiques.

Les programmes gouvernementaux mis en place pour répondre à la pandémie ont apporté de l'aide aux personnes qui ont perdu leur emploi et leur revenu. Ils ont également suscité une multitude de questions de la part de personnes cherchant des renseignements à jour compréhensibles et fiables.

Un très grand nombre de travailleurs et travailleuses de première ligne se sont tournés vers CLEO/CLEO Connect pour obtenir des réponses. À la mi-mars 2020, les voies de communication de CLEO (surtout le clavardage en direct sur son site Web Justice pas-à-pas) débordaient de questions, mettant ainsi en évidence les effets dévastateurs de la pandémie.

« Les besoins se sont fait connaître presque immédiatement », dit Julie Mathews, directrice générale de CLEO. « Nous n'avions pas offert de formation sur le droit substantiel auparavant, parce que nous reconnaissons que les cliniques juridiques ont des connexions sur le terrain dans leurs collectivités. Mais nous ne pouvions tout simplement pas ignorer la vague de fond. Nous avons décidé d'animer des webinaires et de faire appel aux experts et expertes communautaires et juridiques des cliniques et d'ailleurs qui pourraient offrir des renseignements opportuns et pratiques. »

En quelques semaines, CLEO Connect a mis de côté ses offres de formation habituelles et a lancé son premier webinaire sur les *thèmes juridiques brûlants liés à la COVID-19*. Celui-ci s'est transformé en série de 15 webinaires portant sur des questions urgentes soulevées par les clients des travailleurs et travailleuses communautaires, au sujet de ce qui suit : aide au revenu (PCU, A-E), droits des travailleurs, immigration, droits des locataires, droit de la famille et violence familiale.

Les webinaires répondaient clairement à un besoin. Ils ont attiré plus de 4 500 participants et participantes d'un peu partout, par exemple : Ontario au travail; les bureaux de santé; les conseils scolaires; les centres pour femmes violentées; les organismes d'établissement; les municipalités; les bureaux de circonscription de députés provinciaux; divers autres organismes sans but lucratif.

« La COVID nous a amenés à reconnaître que nous pouvons jouer un rôle utile dans la formation sur le droit substantiel », dit Julie. « Nous nous sommes rendu compte que nous pouvions exploiter nos réseaux étendus et profiter de notre rayonnement provincial pour diffuser des renseignements à grande échelle. »



Webinaire sur les thèmes juridiques brûlants liés à la COVID-19, en octobre 2020, avec : (dans le sens horaire) Liz Majic (Connexion Ottawa), Maggie Harkins (interprétation ASL), Karen Dick (CLEO), Shalini Konanur (South Asian Legal Clinic of Ontario), Michelle Cader (CLEO)

Le Conseil des Sages nommé récipiendaire du prix Guthrie 2020

Le Conseil des Sages se mérite le prix Guthrie 2020. Le prix vise à souligner la contribution de chantres de l'accès à la justice qui se démarquent.

Le Conseil des Sages a été établi selon des méthodes autochtones pour appuyer le travail de la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général. Il est constitué de Sages Autochtones qui sont des Gardiens du Savoir représentant les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis des quatre coins de l'Ontario.

“ ”

« Les Sages font leur travail avec une intégrité et une authenticité remarquables. En faisant part de son savoir et de son vécu à des acteurs du secteur de la justice, le Conseil des Sages contribue à provoquer des transformations majeures dans les manières de penser, mais aussi dans les politiques et les lois, transformations de nature à améliorer l'accès à la justice des Autochtones de la province. »

– Linda Rothstein, Présidente



Fournit officiellement des conseils au procureur général de l'Ontario, ainsi qu'au personnel de divers ministères et divisions à tous les paliers de gouvernement



A aidé à mettre sur pied et anime le programme Bimickaway, une formation primée sur la compétence culturelle à l'intention des travailleurs du secteur de la justice



Facilite des conversations, comme celles tenues à l'occasion du Sharing Our Justice Bundles Gathering et de la conférence ReconciliACTION

Le Conseil des Sages



Mme Janice Longboat

Sage Mohawk, du clan Turtle des Six Nations de la rivière Grand



Mme Helen Cromarty

Sage de la Nation Nishnawbe Aski, membre de la Première Nation de Sachigo Lake et survivante d'un pensionnat



Mme Sytukie Joamie

Sage originaire de Tuapait, près de Pannirtuuq, au Nunavut. Elle réside actuellement à Ottawa



Mme Pauline Shirt

Sage née et élevée dans la réserve de Saddle Lake, en Alberta. Elle réside à Toronto



Barney Batise

Sage de la Nation Nishnawbee Aski et ancien chef de la Première Nation de Matachewan



La Dre Marlene Pierre

Sage Ojibwé de la Première Nation de Fort William, née et élevée à Thunder Bay



La sénatrice Verna Porter-Burnelle

membre de la Nation métisse de l'Ontario



Mme Sally Webster

Sage née sur le territoire près du lac Baker, au Nunavut. Elle réside actuellement à Ottawa



Waasaanese (M. Alex Jacobs)

Sage né à Lake Penage, dans la Première Nation de Whitefish Lake



Mme Katsi Cook

Sage Mohawk du clan du Loup, des Mohawks d'Akwesasne



Gilbert Smith

Sage de la Première Nation de Naicatchewenin près de Fort Frances, en Ontario



Mme Donna Debassige

Sage Anishinaabe kwe, du clan Fish de Mnidoo Mnising (île de Manitoulin) et membre de la Première Nation du territoire non cédé de Wiikwemkoong



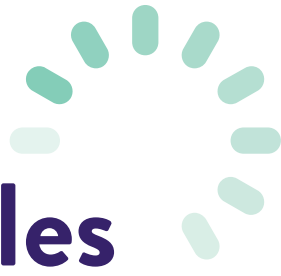
Conseille des organismes, comme dans le cadre de l'Examen indépendant des Services correctionnels de l'Ontario et des audiences d'experts de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



Soutient les familles de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées et les familles qui ont pris part à l'enquête du coroner



Coanime des Cercles familiaux, qui rassemblent des coroners, des agents et agentes de police et des procureurs et procureures de la Couronne chargés de renseigner directement les familles sur l'état du dossier concernant de leurs chers



S'élargir pour servir les communautés LGBTQ2S partout en Ontario

La clinique juridique du 519 Community Centre offre des conseils sommaires généraux et un soutien juridique à titre bénévole aux communautés LGBTQ2S, principalement en droit administratif, en droit de la famille, en droit du travail et en droit de la santé mentale, et s'est élargie pour fournir des services dans les cliniques juridiques spécialisées, dans les domaines suivants : droit criminel, immigration et réfugiés, transidentité, droit du logement.

La clinique juridique du 519 fournit des services juridiques aux communautés bispirituelle, allosexuelle, trans et non binaire, y compris les personnes de la rue, les sans-abri et les mal logés. Avant la COVID, seuls des services de porte ouverte étaient offerts au centre-ville de Toronto. Tout a changé en mars 2020, lorsque le 519 s'est vu ordonner de fermer ses portes au public en raison de la pandémie.

« Les collectivités que nous desservons comptaient sur nos programmes en personne, notamment parce que nous sommes l'un des très rares organismes qui fournissent des services affirmatifs du genre », dit Justin Khan, directeur des initiatives juridiques et d'intérêt public au 519.

En l'espace de deux mois, la clinique a repris ses activités, en passant tout d'abord à des services téléphoniques et en ajoutant ensuite des services en ligne. Sachant que certains clients et clientes n'avaient pas accès à la technologie nécessaire,

la clinique a réaménagé son espace physique conformément aux directives de la santé publique, afin que les clients et clientes puissent venir pour leur rendez-vous ou utiliser un téléphone ou un ordinateur portatif pour prendre rendez-vous.

Le modèle hybride est ici pour rester. La clinique offre désormais de l'aide juridique en personne, en ligne et par téléphone, ce qui lui permet de servir des gens partout en Ontario pour la première fois de son histoire.

« La pandémie nous a permis de repenser la prestation de services juridiques et d'accès à la justice aux communautés LGBTQ2S », dit Justin. « Nous pouvons maintenant servir des clients et clientes partout dans la province. Des gens qui vivent dans des collectivités isolées et de plus petites villes communiquent avec nous pour obtenir des conseils juridiques. Si nous n'offrions que des services de porte ouverte, ils ne pourraient le faire. »



La clinique juridique du 519 offre
maintenant des services en personne et
par téléphone et Internet

Subventions accordées en 2020

Fonds d'administration générale	10 704 261 \$
Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry	5 000 \$
Fonds d'accès à la justice	50 000 \$
Total des subventions de 2020	10 759 261 \$

→ Fonds d'administration générale

Catalyse

Catalyse offre un financement de base aux organismes sans but lucratif établis qui œuvrent à l'amélioration de l'accès à la justice. Le financement aide les organismes ayant déjà démontré l'excellente qualité de leurs services à améliorer leur capacité de s'adapter, d'innover, de saisir les occasions et de répondre aux besoins émergents. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi de subventions Catalyse de la troisième année (2021) aux organismes suivants :

Aboriginal Legal Services	150 000 \$	Association des juristes d'expression française de l'Ontario	149 170 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	150 000 \$	Commission du droit de l'Ontario	550 000 \$
Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles	221 100 \$	Le droit en action dans les écoles	150 000 \$
Éducation juridique communautaire Ontario	385 000 \$	Égaliser	71 250 \$
FCJ Refugee Centre	150 000 \$	Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	150 000 \$
Innocence Canada	253 000 \$	Réseau ontarien d'éducation juridique	890 000 \$
Société John Howard de l'Ontario	150 000 \$	Pro Bono Ontario	880 000 \$

Réseau national d'étudiants pro bono¹ 621 520 \$

Centre d'éducation et d'appui des travailleurs de Sudbury 122 792 \$

The 519 Church Street Community Centre 150 000 \$

The Osgoode Society for Canadian Legal History 195 700 \$

Workers' Action Centre 149 707 \$

Le projet Communiquer

Le projet Communiquer est un programme-cadre qui offre des subventions visant à améliorer l'accès à des renseignements et services juridiques pour les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais, qui vivent dans des régions rurales ou éloignées ou qui ont des troubles de communication. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi d'une subvention dans le cadre du projet Région de communication, ainsi que l'octroi d'une subvention dans le cadre de la phase II du projet Connecter les régions rurales, aux organismes suivants :

Région de communication 279 750 \$
Connexion Ottawa

Clinique juridique de Guelph et du comté de Wellington 250 000 \$
Fourgonnette juridique de Wellington-Halton

¹ Comprend une subvention annuelle de 595 396 \$, plus des fonds non dépensés de 26 124 \$ pour l'année 1.





Alimenter l'aide juridique destinée aux collectivités rurales et éloignées

Le projet Connecter les régions rurales, qui fait partie de notre plus grand projet Communiquer, nous aide à acquérir et à partager des connaissances sur les besoins juridiques des populations des zones rurales et isolées et sur les meilleures pratiques pour les servir.

La Clinique juridique de Guelph et du comté de Wellington reçoit la somme de 250 000 \$ pour développer davantage son projet pilote réussi de services juridiques mobiles du comté de Wellington, maintenant appelé la fourgonnette juridique de Wellington-Halton. Cette subvention est accordée dans le cadre de la deuxième et dernière phase du projet Connecter les régions rurales, notre initiative d'octroi de subventions visant à coordonner et à intégrer les renseignements et services juridiques et les services d'aiguillage dans les régions rurales de l'Ontario.

Durant le projet pilote de six mois en 2019, la fourgonnette juridique a été gérée par des travailleurs d'approche munis de connexions Skype à un(e) avocat(e), un(e) parajuriste et un(e) travailleur/travailleuse juridique communautaire. Ils ont aidé près de 500 personnes, dont 87 % n'avaient jamais

communiqué avec la clinique juridique dans le passé.

Les services offerts comprenaient des conseils sommaires et des renvois en matière de droit de la famille, de droit du logement, d'affaires civiles, de testaments, de procurations, d'accusations criminelles, d'emploi et d'assistance sociale. Environ la moitié des gens ont donné suite à l'assistance reçue et 82 % derniers l'ont trouvée utile.

Forte de son succès, la fourgonnette juridique de Wellington-Halton reprendra la route en 2021 pour un cycle de trois ans. Pendant cette phase, elle sera gérée par des travailleurs et travailleuses d'approche et des agents et agentes de traitement des cas et se rendra dans de nouvelles collectivités dans la région de Halton, en plus d'offrir un accès par téléphone en droit de la famille, l'un des domaines où la demande était la plus forte durant le projet pilote.



La « fourgonnette juridique » de
la Clinique juridique de Guelph
et du comté de Wellington

Bourse de leadership communautaire en justice

La bourse de leadership communautaire en justice (BLCJ) est une bourse de recherche rémunérée qui offre aux dirigeants et dirigeantes d’organismes sans but lucratif une occasion unique de perfectionnement professionnel en leur permettant de faire avancer leur carrière et leur cause tout en créant des ponts entre la collectivité et le milieu universitaire, de manière à laisser un héritage durable pour l’une comme pour l’autre dans le domaine de l’accès à la justice. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l’octroi de BLCJ aux organismes suivants :

Notions de base sur les procurations, comment être un procureur en Ontario : un cours gratuit pour tous

CanAge	60 000 \$
--------	-----------

Faculté de travail social Factor-Inwentash de l’Université de Toronto	15 000 \$
---	-----------

Les réfugiés et réfugiées en tant qu’acteurs et actrices de la justice transitionnelle

Downtown Legal Services	65 000 \$
-------------------------	-----------

Université York	14 810 \$
-----------------	-----------





Bourses pour fournir des renseignements juridiques à la population

“ ”

« Bien que les bourses soient très différentes, chacune vise à donner directement aux gens les renseignements juridiques nécessaires pour qu'ils puissent jouer un rôle important dans notre société. »

– Linda Rothstein, Présidente

Prasanna Balasundaram et Laura Tamblyn Watts ont tous deux reçu une bourse de leadership communautaire en justice (BLCJ). La BLCJ donne aux employés et employées de haut niveau d'organismes sans but lucratif la possibilité de passer une partie ou la totalité d'une année d'études dans une faculté de droit, une université ou un collège communautaire de l'Ontario qui se consacre aux études juridiques ou aux études sur la justice.

Prasanna, qui est directeur de Downtown Legal Services (une clinique juridique gérée par la faculté de droit de l'Université de Toronto), mènera des recherches et élaborera des ressources pour permettre aux réfugiés et réfugiées et aux organisations d'aide aux réfugiés et réfugiées d'exiger des comptes des responsables de violations flagrantes des droits de la personne ou d'atrocités

de masse. Prasanna sera accueilli par le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université York à l'automne de 2021. Il travaillera avec le professeur Sean Rehaag, directeur du Centre d'études sur les réfugiés et professeur agrégé à l'Osgoode Hall Law School.

Laura, qui est présidente-directrice générale de CanAge, une organisation canadienne de défense des personnes âgées, conçoit actuellement un cours en ligne gratuit pour enseigner aux Ontariens et Ontariennes comment devenir procureur aux biens et au soin de la personne et agir à ce titre. Laura a été accueillie par la faculté de travail social Factor-Inwentash de l'Université de Toronto à l'automne de 2020, où elle travaille avec le professeur agrégé David Burnes, doyen associé, études universitaires à cette faculté.



Prasanna Balasundaram et Laura Tamblyn Watts,
récipiendaires de la bourse de leadership communautaire
en justice

Facultés de droit

La Fondation soutient l'éducation juridique depuis longtemps. Des fonds sont consacrés aux initiatives d'accès à la justice, en particulier les occasions d'apprentissage par l'expérience pour les étudiants et étudiantes, afin qu'ils puissent fournir une assistance juridique aux membres de la collectivité. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi de subventions pour l'année scolaire 2021-2022 aux facultés de droit indiquées ci-dessous. Les montants alloués sont fixés en fonction du nombre d'étudiants inscrits.

École de droit Lincoln Alexander de l'Université Ryerson²	186 267 \$	Université Queen's, Faculté de droit	279 400 \$
École de droit Osgoode Hall	336 600 \$	Université de Toronto, Faculté de droit	279 400 \$
Université Lakehead, Faculté de droit	168 300 \$	Université de Windsor, Faculté de droit	279 400 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, section de common law	336 600 \$	Université Western Ontario, Faculté de droit	279 400 \$
Université d'Ottawa, Faculté de droit, section de droit civil	168 300 \$		

Bourse d'études sur les questions d'intérêt public

La bourse d'études sur les questions d'intérêt public (BEQIP) permet à des organismes sans but lucratif de recevoir des fonds pour accueillir un étudiant ou une étudiante stagiaire. Le programme aide à répondre au besoin important d'assistance juridique au sein de la communauté et permet aux étudiants et étudiantes en droit d'acquérir une expérience utile en droit axé sur l'intérêt public. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi de BEQIP pour l'année de stage 2021-2022 aux organismes suivants :

Amnistie internationale Canada	69 500 \$	Innocence Canada	69 500 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	69 500 \$	Société John Howard du Canada	69 500 \$
Canada sans pauvreté	69 500 \$	Peacebuilders International (Canada)	69 500 \$
Association canadienne des libertés civiles	69 500 \$	Centre pour la défense de l'intérêt public	69 500 \$

² Financement fondé sur deux cohortes d'étudiants.

Subventions directes

Le programme de subventions directes finance des projets qui soutiennent de nouvelles idées, approches et relations communautaires susceptibles de répondre à des besoins émergents et de permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à des renseignements et un soutien juridiques, surtout les personnes qui ne sont actuellement pas desservies. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi de subventions directes aux organismes suivants :

Artists' Legal Advice Services 15 000 \$

Clinique juridique virtuelle pour le projet pilote des artistes

Black Femme Legal Toolkit Committee 100 000 \$

Trousse d'outils juridiques pour les membres de la communauté Black Femme

Le Front des artistes canadiens 13 455 \$

Clinique juridique/sans rendez-vous

Association canadienne des avocats musulmans 100 000 \$

Le projet du centre de soutien juridique pour les musulmans

Institut national canadien pour les aveugles – Division de l'Ontario 15 000 \$

Y.E.L.L. (Égalité des jeunes par l'acquisition de connaissances juridiques)

Fondation canadienne des femmes ROSA 99 910 \$

Refuge Arc-en-ciel de la Capitale 15 000 \$

Trousse d'outils du programme d'audiences de détermination du statut de réfugié à l'intention des personnes allosexuelles

Caregivers Action Centre 49 803 \$

Éducation juridique pour aider les travailleurs de la santé migrants à naviguer dans le nouveau programme des personnes soignantes

Centre pour les droits à l'égalité au logement 100 000 \$

Services juridiques bénévoles et vulgarisation juridique pour les locataires vulnérables

Christie Refugee Welcome Centre 94 800 \$

Le centre pour les enfants réfugiés

Community Justice Collective 14 700 \$

Défense des manifestants – Documents et formation sur la connaissance de ses droits

Community Law School (Sarnia-Lambton) Inc. 15 000 \$

Projet de mise à jour du site Web

Égale Canada Human Rights Trust 13 990 \$

Webinaires sur les droits génésiques à l'intention des Ontariens et Ontariennes des communautés LGBTQI2S

Centre de droit autochtone de l'Université de la Saskatchewan 20 000 \$

Soutien du Centre de droit autochtone



Justice pour les enfants et les jeunes 100 000 \$

Programme de soutien et de
défense des arrivées d'enfance

Le droit en action dans les écoles 15 000 \$

Programme d'emplois d'été LAWS

**Migrant Workers Alliance for
Change**

60 869 \$

Éducation juridique pour assurer
l'accès des travailleurs migrants à
un logement décent

Pro Bono Inmate Appeal Program 100 000 \$
Programme d'assistance juridique
pour appels interjetés par des
détenus

Regent Park Focus Youth Media Arts Centre 13 000 \$
Projet de diffusion des voix non
entendues au sujet du harcèlement
criminel

Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario 12 500 \$
Une jeunesse noire avertie

Sanctuary Students Solidarity & Support Collective 15 000 \$
Sanctuary Students, unissons-nous! Explorer le droit (et ses limites) dans nos vies

Faculté de travail social Factor-Inwentash de l'Université de Toronto 100 000 \$
Trousse d'outils pour des pratiques
en matière de protection de
l'enfance fondées sur des preuves

Université de Windsor 12 265 \$
Procédure et pratique en matière
civile en Ontario

Subventions stratégiques

Lorsque des revenus sont disponibles, la Fondation accorde des subventions stratégiques pour examiner des questions nouvelles et émergentes, élargir ses connaissances et mieux comprendre l'impact des subventions qu'elle octroie. Après un premier appel en 2018, la Fondation a lancé un deuxième appel de demandes de subventions Mesurer l'impact et le progrès (MIP) en 2020. Les subventions MIP soutiennent la recherche empirique qui permettra d'améliorer les services qu'offre le système de justice à la population ontarienne. En 2020, le conseil de la Fondation a approuvé l'octroi de subventions MIP aux organismes suivants :

Forum canadien sur la justice civile 99 520 \$
Mesurer l'impact des interventions
juridiques – phase 2

Centre d'études sur les réfugiés de l'Université York 91 170 \$
Portail sur le droit des réfugiés

Éducation juridique communautaire Ontario 18 000 \$
Évaluation des impacts de la VIJ au
sein des organismes communautaires
en Ontario

Association du Barreau autochtone 192 000 \$
Accès à la justice et réconciliation

Commission du droit de l'Ontario³ 86 000 \$
Ordonnances de protection : une
fondation empirique

Aide juridique Ontario 75 600 \$
La race, l'identité et le système de
justice : les résultats sur le plan de
la justice diffèrent-ils selon la race
et l'identité?

Faculté de droit de l'Université Western 39 213 \$
L'impact de la pandémie de
COVID-19 sur l'accès à la justice
familiale en Ontario

³ Cette subvention a été approuvée en février 2021.



Renforcement des capacités en matière d'aide juridique communautaire

Nos subventions relatives au renforcement des capacités pour un secteur inclusif (RCSI) représentent l'effort concerté que nous avons déployé pour soutenir l'élaboration de programmes juridiques au sein d'organismes ayant des liens directs et significatifs avec les collectivités mal desservies. Cet effort nous a aussi permis, en tant qu'organisme subventionnaire, d'identifier et de soutenir les organismes qui veulent devenir des acteurs de premier plan dans le domaine de l'accès à la justice. À la fin de 2019, la Fondation a accordé des subventions totalisant 8,3 millions de dollars à neuf organismes.

Malgré la pandémie, les programmes relatifs au renforcement des capacités pour un secteur inclusif (RCSI) ont été lancés en 2020.

Les titulaires de subventions relatives au RCSI sont de petits organismes communautaires qui offrent des services aux personnes qui doivent franchir des obstacles uniques pour avoir accès à la justice, comme les Autochtones, les immigrants et immigrantes et réfugiés et réfugiées, ainsi que les groupes racialisés. Les subventions relatives au RCSI leur ont donné l'occasion de renforcer leur expertise et leur capacité juridiques et d'établir une présence plus solide et à long terme dans le domaine de l'accès à la justice. Ces organismes seront mieux placés pour fournir de façon permanente un soutien juridique fiable et culturellement adapté.

La plupart des organismes utilisent leurs subventions relatives au RCSI pour mettre à l'essai

ou élargir un programme d'accueil et d'aiguillage. Par exemple, l'Association canadienne des avocats musulmans (ACAM) a demandé un soutien professionnel pour élaborer une stratégie de croissance organisationnelle à long terme. Ayant déjà mis à l'essai son centre de soutien juridique pour les musulmans (CSJM) au moyen d'une subvention précédente de la Fondation, l'ACAM a embauché des experts-conseils et expertes-conseils en développement organisationnel, qui sont chargés de l'aider à établir le CSJM comme service permanent et durable. Le CSJM fournit des services de vulgarisation juridique culturellement adaptés, des conseils sommaires et des services d'aiguillage aux collectivités musulmanes à revenu faible à moyen dans la région du Grand Toronto. L'ACAM est en voie de mettre en œuvre les recommandations des experts-conseils et expertes-conseils, lesquelles comprennent l'affinement du mandat, de développer un cadre de gouvernance et d'élaborer une stratégie de communication.

Les titulaires de subventions au renforcement des capacités pour un secteur inclusive

• Agincourt Community
• Services Association

• Conseil canadien des femmes
• musulmanes

• Nation métisse de
• l'Ontario

• Arab Canadian Lawyers
• Association

• For Youth Initiative

• Place du Partage

• Association canadienne des
• avocats musulmans

• Hispanic Development
• Council

• Somali Canadian Association
• of Etobicoke



L'Association canadienne des avocats musulmans lance son centre de soutien juridique pour les musulmans



Are you a lawyer practicing in the areas of Islamophobia, Anti-Black Racism or Discrimination?

The Muslim Legal Support Centre is running a summary advice clinic and needs your help!

Sign up today to give free legal advice on Nov. 29th, 2020

- First come first serve - Sign up today!
- Volunteer lawyers will be giving 50 mins of FREE summary legal advice
- Clinic will run from 12-5pm and you will be given a time slot

To register visit www.cmla-acam.ca/cmlaevents

→ Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry

Le Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry a été créé afin de rendre hommage à l'honorable Roy McMurtry et à son épouse Ria. Le Fonds accorde une subvention annuelle à la Fondation de la bourse d'études Seconde chance, qui offre des bourses aux étudiants et étudiantes qui ont actuellement ou qui ont eu des démêlés avec la justice ou qui sont susceptibles d'en avoir et qui sont inscrits à un programme de niveau collégial ou universitaire lié à l'éducation juridique.

Fondation de la bourse d'études Seconde chance

5 000 \$

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry 2020

→ Fonds d'accès à la justice

Le Fonds d'accès à la justice est un fonds national unique qui accorde des subventions à des organismes sans but lucratif partout au Canada. Le Fonds est soutenu par des indemnités cy-près accordées dans le cadre de recours collectifs. Les subventions sont accordées dans les domaines prioritaires établis par un groupe de consultation national du FAJ et conformément aux directives accompagnant les indemnités cy-près. En 2020, le conseil de la Fondation a accordé une subvention du FAJ à l'organisme suivant :

Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

50 000 \$

Favoriser la coordination de l'accès à la justice à l'échelle nationale



S'adapter pour répondre aux besoins juridiques urgents des femmes

Le programme bénévole sur la criminalisation des femmes de la Clinique commémorative Barbra Schlifer offre des services de gestion de cas et des conseils juridiques sommaires aux femmes et aux personnes non binaires qui sont ou qui ont été accusées ou reconnues coupables d'une infraction criminelle et qui ont été victimes de violence fondée sur le sexe.

Lorsque la pandémie a causé la fermeture abrupte des tribunaux en mars 2020, les clientes du programme bénévole sur la criminalisation des femmes ont été laissées dans l'incertitude, sans savoir quand leur affaire serait instruite.

« À la réouverture des tribunaux, nous nous sommes adaptés rapidement pour aider les clientes relativement à des modifications des conditions de mise en liberté sous caution, des demandes de divulgation et des comparutions virtuelles devant le tribunal », dit Deepa Mattoo, directrice générale de la Clinique commémorative Barbra Schlifer. « Sans cette assistance, elles auraient pu manquer aux conditions de mise en liberté sous caution et faire l'objet d'un mandat d'arrestation pour défaut de comparaître ou de rester au tribunal dans le cadre de leur affaire. »

La pandémie n'a pas seulement compliqué les problèmes juridiques des clientes. Souffrant déjà de traumatismes et d'isolement, les clientes ont vu leur santé mentale se détériorer considérablement. Pour répondre à cette situation, le personnel a mis en œuvre deux initiatives qui, bien qu'elles ne fussent pas nouvelles pour la clinique, l'étaient pour le programme bénévole.

« Nous avons établi un processus d'appels de contrôle pour que les clientes sachent qu'elles pouvaient encore communiquer avec nous », précise Deepa. « Nous savions aussi que bon nombre de clientes n'auraient pas de téléphone cellulaire ni d'accès Internet. Nous avons cogné aux portes de grandes sociétés pour obtenir des dons de cartes SIM, de téléphones cellulaires et d'ordinateurs portatifs. »

Comme le système de justice lui-même, la pandémie a obligé le programme à trouver de nouvelles façons de fonctionner. Outre son soutien en personne, le programme offre maintenant des services par téléphone et en ligne aux clientes.

« Le paysage a changé, et une partie du changement est positive », déclare Deepa. « Cependant, il est clair que le changement provient d'un certain privilège. Je suis très enthousiaste au sujet des possibilités, mais je crains aussi que nous croirons que tout le monde peut apparaître en ligne. L'accès numérique n'est pas sécuritaire ou accessible pour tous. Je veux que nous continuions à examiner les différentes options de service, mais que nous les examinions à la lumière des besoins des gens. »



Les rénovations du bureau de la Clinique commémorative Barbra Schlifer ont permis à celle-ci de continuer à répondre aux besoins juridiques essentiels des femmes durant la pandémie

Fonds d'aide aux recours collectifs

Mot du président

La pandémie de COVID-19 a transformé 2020 en année de bouleversements, de changements et d'adaptations extraordinaires dans tous les aspects de la vie. Cela a été le cas pour la profession juridique. Cela a aussi été le cas pour le Comité des recours collectifs et le Fonds qu'il administre au nom de la Fondation du droit de l'Ontario.

Comme la plupart des cabinets d'avocats et avocates, les bureaux de la Fondation ont fermé abruptement leurs portes en mars 2020 et sont demeurés fermés pour le reste de l'année. Cependant, notre Comité a poursuivi son travail. Presque immédiatement, nous nous sommes adaptés à la situation en tenant nos audiences sur les demandes de financement de mars et d'avril par téléconférence, pour ensuite passer à des audiences par vidéoconférence pour le reste de l'année. En tout, le Comité a entendu 19 nouvelles demandes de financement en 2020, soit le même nombre que l'année précédente.

L'évolution des causes financées par le Comité devant les tribunaux a été considérablement retardée en 2020, alors que les audiences ont été reportées au début du confinement lié à la pandémie et que les tribunaux sont passés à des audiences en ligne. Par conséquent, plusieurs motions en certification et autres audiences ont été retardées, ce qui a contribué à une diminution des dépens adjugés contre le Fonds, qui sont passés d'un sommet de 7 194 743 \$ en 2019 à 197 955 \$ en 2020. Bien que ces dépens aient été exceptionnellement élevés en 2019 en raison de la conclusion de nombreuses affaires datant d'années antérieures, il est peu probable qu'ils soient aussi peu élevés en 2021 qu'ils l'étaient en 2020, car le volume de motions en certification, d'appels et d'autres instances judiciaires est revenu à son niveau d'avant le confinement à la fin de 2020.

Outre les changements provoqués par la pandémie, les membres du Comité ont fait leurs adieux à notre avocate Gina Papageorgiou, à la suite de sa nomination à titre de juge de la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2020. Gina avait fourni des services exceptionnels au Comité depuis 2006; même si nous avons été tristes de la voir partir, nous avons heureusement pu compter sur le soutien continu de Remissa Hirji, qui est devenue assistante juridique du Comité à la fin de 2019. Remissa a poursuivi le travail du Fonds durant les périodes difficiles de 2020, notamment en déplaçant nos audiences en ligne, en examinant les demandes de financement et en gérant notre portefeuille de causes financées. De plus, les membres de notre Comité ont été ravis d'accueillir Margaret Sims à titre d'avocate du Comité au début de 2021.

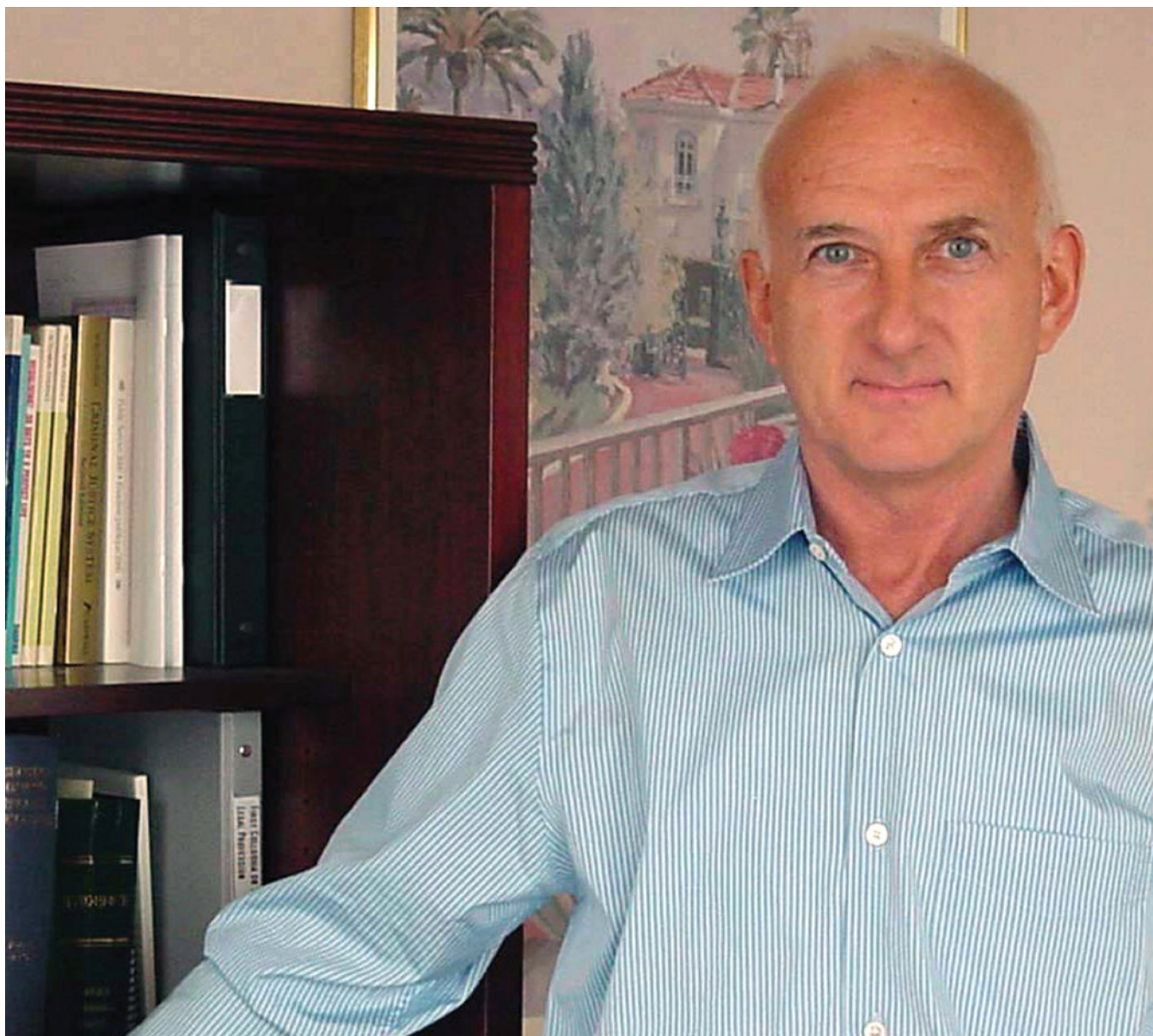
Pour leurs contributions soutenues et importantes au travail du Fonds et de notre Comité durant les temps difficiles de l'année dernière, je tiens à remercier Wendy J. Earle, notre ancienne présidente et membre actuelle, Sandra Barton, John P. Brown et Scott C. Hutchison, membres du Comité, ainsi que Judy Mark, directrice, finance stratégique et administration de la Fondation, qui agit comme secrétaire du Comité depuis juin 2009.

Grâce à l'engagement et aux talents de toutes ces personnes en 2020, le Fonds a pu poursuivre sans interruption son objectif principal d'améliorer l'accès à la justice en Ontario.



Paul Evraire, c. r.

Président, Comité des recours collectifs



Class
Proceedings
Fund



Paul Evraire,
Président, Comité des
recours collectifs

Fonds d'aide aux recours collectifs – Points saillants sur le plan financier

Le Fonds d'aide aux recours collectifs (le Fonds) a été créé en 1993 pour donner suite à une recommandation importante du rapport de 1990 du Comité consultatif du procureur général sur la réforme des recours collectifs, selon laquelle un fonds d'intérêt public devrait être créé pour aider les demandeurs de recours collectifs à payer des débours et pour les protéger contre l'adjudication de dépens en faveur de la partie adverse. Les fonds de démarrage initiaux que la Fondation du droit de l'Ontario a accordés au Fonds étaient de 500 000 \$.

Depuis près de 30 ans, en vertu de la *Loi sur le Barreau*, L.R.O. 1990, chap. L.8, et du Règl. de l'Ont. 771/92, le Comité des recours collectifs examine les demandes de financement et finance des causes. Sous la direction prudente de la Fondation et du Comité des recours collectifs, le Fonds a connu une expansion qui lui permet de continuer à promouvoir le but d'améliorer l'accès à la justice en Ontario.

Voici les faits saillants des décisions judiciaires rendues en 2020 dans certaines causes financées :

- Dans *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce*, une affaire portant sur les heures supplémentaires des employés et employées, un jalon important a été atteint lorsque, dans le cadre d'une motion en jugement sommaire (2020 ONSC 6098), le tribunal a décidé que la CIBC avait violé son obligation de payer des heures supplémentaires à ses employés et employées. Bien qu'un appel soit en instance, la quantification des dommages-intérêts est en cours.
- Dans l'importante affaire *Cavanaugh v. Grenville Christian College* (2020 ONSC 1133), les demandeurs ont eu gain de cause à la suite d'un procès sur des questions communes qui a duré cinq semaines et qui portait sur des allégations de mauvais traitements en milieu institutionnel dans un pensionnat. Le tribunal a tranché en faveur des demandeurs sur les cinq questions communes, en concluant que les défendeurs avaient manqué à leur obligation de diligence et à leur obligation fiduciaire envers la classe composée d'anciens élèves et que leur conduite méritait des dommages-intérêts punitifs. Il a été interjeté appel du jugement et l'appel devrait être instruit en 2021. Les questions individuelles restent à trancher.
- Les demandeurs ont eu gain de cause dans trois affaires portant sur les droits des prisonniers et prisonnières en isolement cellulaire : jugement sommaire rendu, réexamen fructueux ou jugement sommaire confirmé en appel dans les affaires *Francis v. Ontario*, 2020 ONSC 1644 (dommages-intérêts totaux de 30 millions de dollars accordés), *Brazeau v. Canada (Attorney General)*, 2020 ONCA 184 (dommages-intérêts totaux de 20 millions de dollars), et *Reddock Brazeau v. Canada (Attorney General)*, 2020 ONCA 184 (dommages-intérêts totaux de 20 millions de dollars). La procédure pour déterminer les dommages-intérêts individuels et la distribution des dommages-intérêts totaux accordés n'a pas été établie en 2020.
- Dans *Wright v. Horizons ETFs Management (Canada) Inc.* (2020 ONCA 337), un recours

collectif en matière de valeurs mobilières, la Cour d'appel a conclu qu'il existait une cause d'action raisonnable pour les allégations fondées sur la négligence et a permis au demandeur de modifier son acte de procédure pour faire valoir une allégation en bonne et due forme

en vertu de l'art. 130 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, qui traite de la présentation inexacte des faits dans un prospectus. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été refusées, ce qui ouvre la voie au demandeur pour faire avancer son action.

Nouvelles demandes entendues et approuvées – 2011-2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Audiences tenues	22	12	13	20	17	22	27	21	19	19
Nouvelles demandes approuvées	15	7	7	11	12	17	18	14	8	10

Résultats de 2020

État de la situation financière

	Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020	Pour la période allant de 1994 au 31 décembre 2020
Solde d'ouverture	12 747 183 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	5 696 358 \$	37 930 736 \$
Fonds remboursés/annulés	213 000 \$	10 173 228 \$
Frais/dépenses d'administration	493 837 \$	6 363 373 \$
Intérêts et indemnités cy-près reçus*	408 035 \$	5 178 092 \$
Redevances de 10 % reçues	3 805 842 \$	60 808 650 \$
Dépens accordés aux défendeurs	197 955 \$	21 579 951 \$
Solde au 31 décembre 2020	10 785 910 \$	10 785 910 \$

Résultats et statistiques (comme l'exige l'art. 13 du règl. de l'ont. 771/92)

1. Certification des causes financées, règlement et adjudication de dépens défavorable

	Certifiées	Réglées	Dépens accordés aux défendeurs	Montant total versé par le Fonds pour les dépens accordés aux défendeurs
2019	2	9	15	7 194 743 \$
2020	6	7	5	197 955 \$

2. Nouvelles demandes de fonds

Nombre de nouvelles demandes présentées, acceptées, rejetées et reportées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées*	Total
2019				
Pré-certification	8	7	1	16
Examen au préalable		1		1
Divers				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes		2		2
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes				
Total	8	10	1	19
2020				
Pré-certification	9	7	1	17
Examen au préalable	1	1		2
Divers (questions communes)				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes				
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes				
Total	10	8	1	19

*Reportées à l'année suivante

3. Nouveaux fonds et fonds supplémentaires accordés

Le Comité a examiné de nouvelles demandes de financement et des demandes de fonds supplémentaires pour des causes précédemment financées en vertu des paragraphes 59.3 (1) et (5) de la *Loi sur le Barreau*. Les montants totaux versés par le Fonds en 2020 varient, car des fonds peuvent être accordés avant que des montants ne soient remboursés aux auteurs et auteures de demandes. Ces derniers se voient rembourser des montants de façon continue, après avoir dûment engagé et payé les débours financés.

	Nouveaux fonds accordés	Fonds supplémentaires accordés	Total des fonds accordés (demandes de nouveaux fonds et de fonds supplémentaires)	Total des montants versés (remboursement des débours)	Solde des montants accordés (mais pas encore versés) au 31 déc.
2019	8	23	3 197 037 \$	4 099 680 \$	5 139 789 \$
2020	10	27	5 696 358 \$	4 847 053 \$	7 453 643 \$



4. Fonds accordés par catégorie de cause et type de débours

Fonds accordés en 2020 pour les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant, par catégorie de cause et type de débours

	Frais d'admini-stration	Frais de déplacement	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2019							
Toutes les causes	244 046	114 534	61 037	2 416 163	175 657	185 600	3 197 037
2020							
Toutes les causes	624 031	188 910	190 933	3 846 390	511 022	335 072	5 696 358
Par catégorie de cause							
Protection des consommateurs	205 000	20 088	15 578	100 000			340 666
Protection des consommateurs – interprétation des contrats	3 949		1 600		68 250		73 799
Protection des consommateurs – fausse déclaration	15 600	6 000					21 600
Responsabilité de la Couronne – violation de la Charte/droits de la personne	15 990	1 947	3 551				21 488
Responsabilité de la Couronne – droits des prisonniers	40 340	11 961	20 719	31 640			104 660
Responsabilité de la Couronne – manquement général à un devoir	59 794	36 085		77 291			173 170
Emploi	32 459	19 840	40 173	298 705	28 250	33 900	453 327
Franchise	42 010	5 000	39 000	1 005 000	5 990		1 097 000
Négligence générale	24 500	3 000	18 500	440 000			486 000
Négligence professionnelle générale	65 547	6 823	38 335	182 396	299 506	60 000	652 607
Investissements et valeurs mobilières	46 000	35 000		832 850			913 850
Responsabilité en matière de produits – produits grand public				124 446			124 446
Responsabilité en matière de produits – produits médicaux	40 448	10 000	3 000	375 631	55 190	207 294	691 563
Pensionnats	32 394	33 166	10 477	378 431	53 836	33 878	542 182

Comité des recours collectif



Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La Fondation et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



Paul J. Evraire, c. r.

Président

Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



Sandra Barton

Associée principale, Gowling WLG



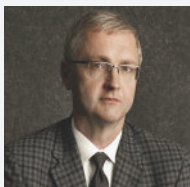
John P. Brown

Conseiller juridique et stratégique, initiatives autochtones,
McCarthy Tétrault



Wendy J. Earle

Avocate et arbitre



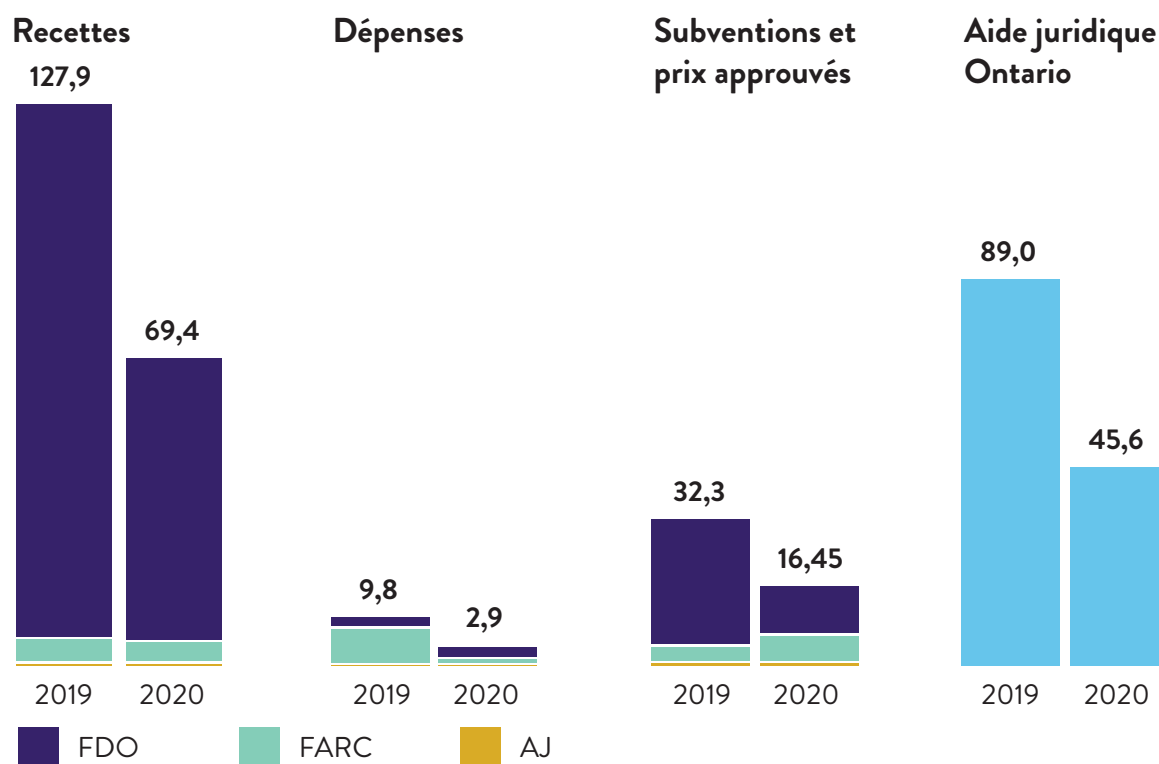
Scott C. Hutchison

Associé principal, Henein, Hutchison LLP



Points saillants sur le plan financier 2020

Résultats collectifs (M \$)



Résultats collectifs

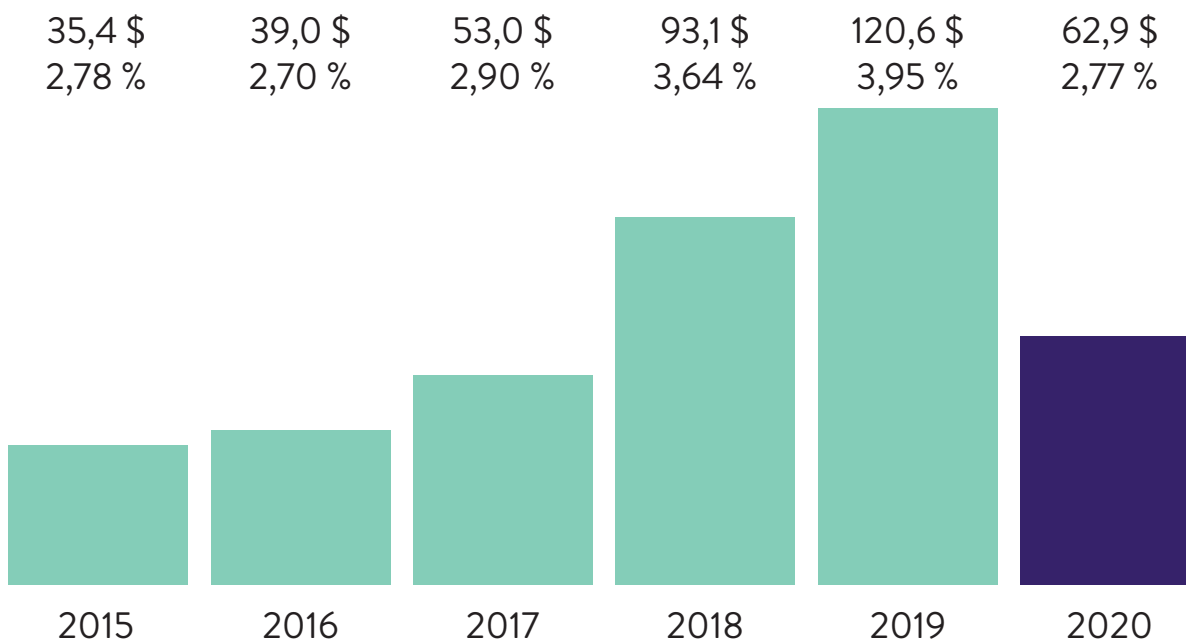
Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation.

Les soldes des comptes fiduciaires mixtes se sont stabilisés et ont augmenté après une légère réduction au début des restrictions liées à la pandémie. Les recettes ont chuté de façon spectaculaire après la réduction des taux d'intérêt et la chute du taux préférentiel de 3,95 % à 2,45 %. Les avocats et avocates et les parajuristes continuent à indiquer les arriérés d'intérêts dans leur déclaration annuelle.

La Fondation négocie périodiquement des taux de rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des comptes mixtes en fiducie pour les avocats et avocates et les parajuristes. Certaines des ententes conclues à cet égard sont plus favorables que d'autres, et la Fondation tente continuellement d'obtenir des améliorations relativement à toutes les ententes.

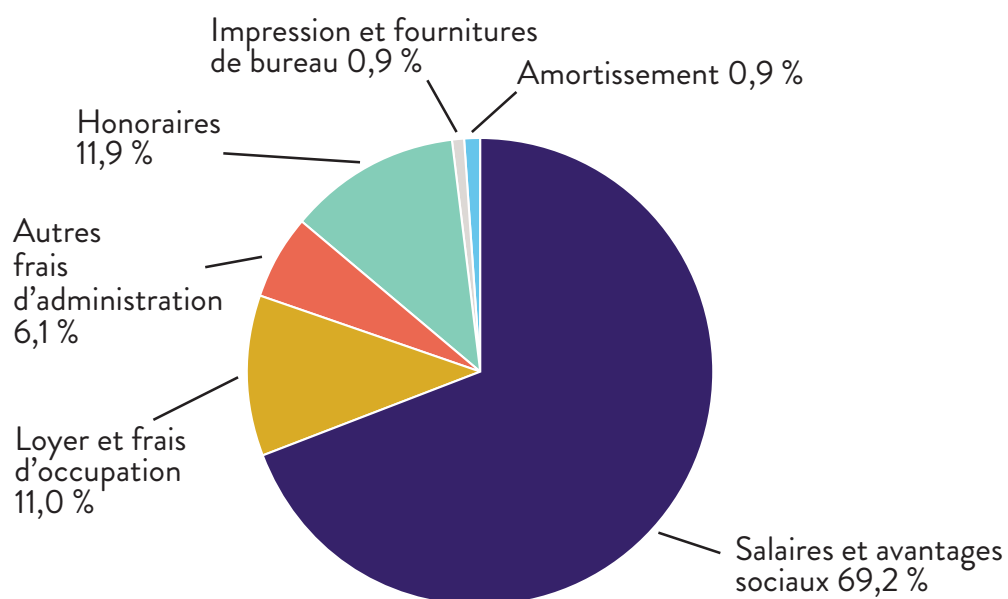
Produit de l'intérêt et taux d'intérêt

Intérêt sur les comptes en fiducie mixtes (M \$) | Taux d'intérêt préférentiel moyen (%)



Dépenses

La Fondation a poursuivi ses activités durant la pandémie et les dépenses ont été étroitement gérées, le personnel travaillant à domicile sur la plus grande partie de l'année. Les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts d'exploitation liés au Fonds d'aide aux recours collectifs) se sont élevées à 2,2 millions de dollars, soit 5,5 % de plus en 2020. Cette augmentation fait suite à une baisse de 5,2 % en 2019.







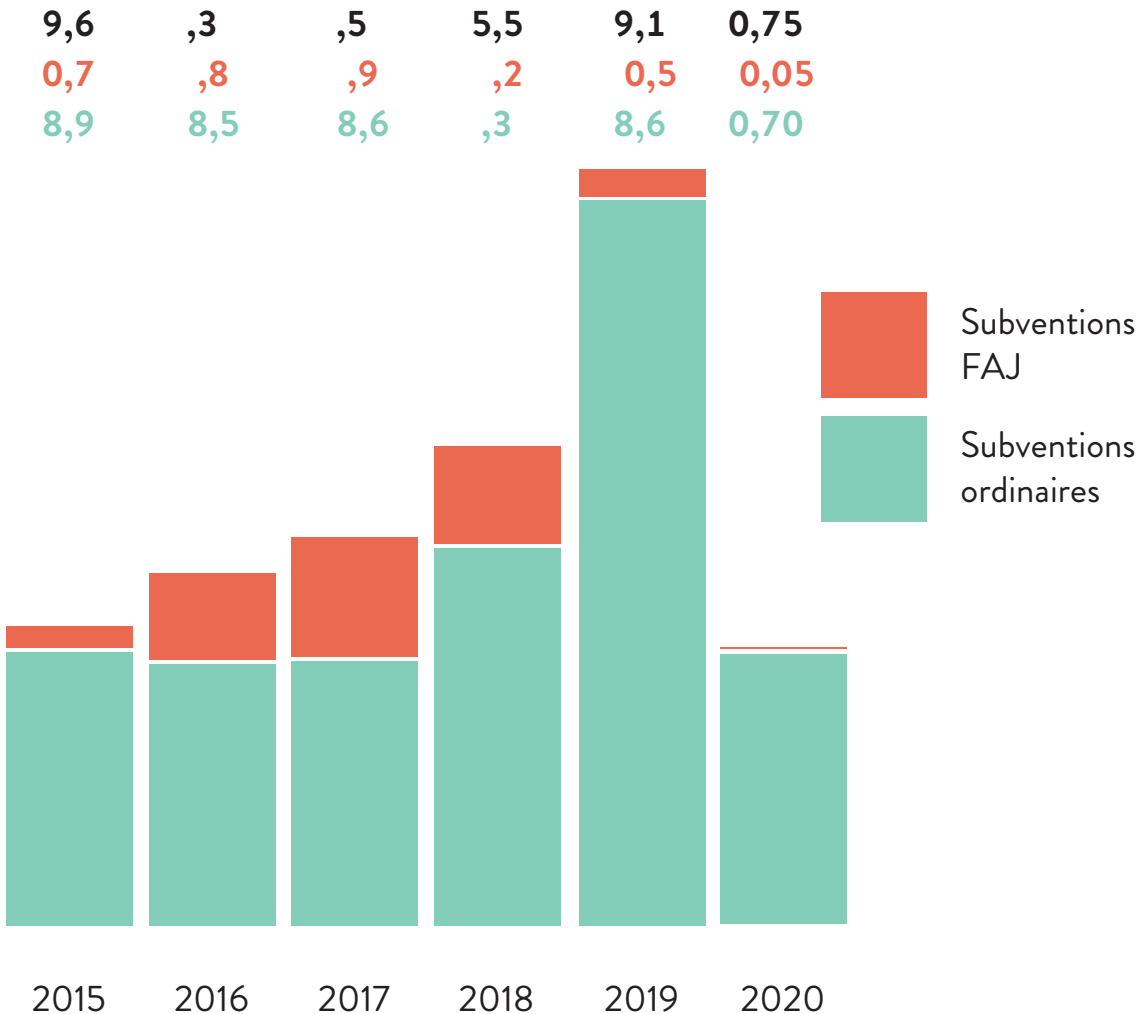
Financement d'Aide juridique Ontario

Conformément à la *Loi sur le Barreau*, 75 % des recettes provenant des comptes mixtes en fiducie, déduction faite des charges d'exploitation, sont versées à Aide juridique Ontario. En raison des réductions du taux d'intérêt et de la baisse concomitante du produit de l'intérêt, la contribution de la Fondation a diminué, étant ramené de 89 millions de dollars en 2019 à 45,6 millions de dollars en 2020.

Subventions approuvées

Avec les fonds qui lui restent, la Fondation accorde des subventions qui soutiennent un accès à la justice amélioré. Le total des subventions approuvées en 2020 a été moins élevé, en raison de la baisse importante de revenus résultant des conditions économiques liées à la pandémie. Les subventions approuvées en 2019 comprenaient une subvention spéciale unique de 15 millions de dollars accordée à Aide juridique Ontario.

Subventions approuvées (M \$)



Les états financiers vérifiés de 2020 sont disponibles en ligne à:
lawfoundation.on.ca/fr/a-propos-de-nous/recettes-et-reddition-de-comptes/rapports-annuels/



 **La Fondation
du droit
de l'Ontario**
Améliorer l'accès à la justice

416.598.1550

general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, bureau 3002, C.P. 19, Toronto (Ontario) M5H 3R3
www.lawfoundation.on.ca/fr

